

Le temple et vous : un engagement au service du lien fraternel



Etre protestant aujourd'hui !

C'est croire que la Bonne nouvelle manifestée en Jésus-Christ nous libère.
C'est faire rayonner des valeurs fondamentales telles que la liberté de conscience, l'entraide, la fraternité.

C'est partager ensemble l'espérance en l'avenir.

Dans le concert des églises chrétiennes, la voix protestante tournée vers la grâce de Dieu est essentielle et pertinente.

Soutenir l'Eglise protestante unie, c'est lui permettre d'accomplir sa mission : tisser du lien pour un monde plus fraternel !

L'organisation des finances de notre paroisse

Une absence de subventions externes.

Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 oblige, nous ne recevons aucune subvention de l'Etat ou des collectivités locales ; c'est donc à nous de trouver nos propres sources de financement pour faire vivre notre communauté.

Quelques financements annexes.

Nous avons en revanche le droit d'avoir des activités lucratives annexes mais celles-ci ne peuvent pas excéder 50% des revenus de notre paroisse sous peine de redressements fiscaux divers. Au jour d'aujourd'hui, nous retirons ainsi quelques revenus complémentaires de la location de salles de réunion dans nos bâtiments paroissiaux.

Mais une seule vraie source de financement : votre DON !

Ce sont les dons des fidèles qui vont vivre notre Eglise et lui permettent d'exercer l'ensemble de ses activités au sein de notre cité.

Une gestion de nos finances basée sur les principes de solidarité...

Comme l'illustre le petit schéma ci-dessous, votre don ne sert pas uniquement à faire vivre notre paroisse seule mais participe pleinement à notre devoir de solidarité entre toutes les paroisses de l'Eglise Protestante Unie de France .



...et de responsabilité

Notre paroisse est en effet responsable de la bonne gestion de ses finances, devant les instances de l'EPU de la région parisienne, mais également devant ses paroissiens, lors des assemblées générales annuelles de notre association cultuelle.

C'est le rôle du trésorier de la paroisse.

Combien donner ?

La réponse appartient à chacun de nous.

Tout don, de quelque importance qu'il soit, est garant de la vie de notre paroisse.



*Chacun donnera avec joie,
selon les bénédictions
que l'Éternel ton Dieu t'aura accordées.
Deutéronome 16,17*

Pour information, en région parisienne, et malgré la grande diversité des paroisses, la moyenne annuelle d'un don par foyer est de **890 €** ; dans l'ensemble de l'Église Protestante Unie de France, cette moyenne s'élève à **475 €**.

Toutefois, pour les actes fondamentaux de notre vie de fidèle, quand l'Église a la possibilité de vous accompagner pour un baptême, une confirmation, un mariage ou un deuil, nous vous proposons de faire un don de **250 €**.
Nous vous en remercions par avance.

N'oubliez pas, vos dons sont déductibles des impôts.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 % du montant versé, dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Ainsi, un don de 50 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 € ... et un don de 250 € à une réduction de 165 € soit un net à charge restant de 85 €.



Comment donner ?



- En espèces, lors des collectes
Ces dons étant anonymes, ils ne donnent pas lieu à un reçu fiscal.

- Par chèque, à l'ordre de
"église protestante unie de
Boulogne-Billancourt".

- Par virement, sur le compte de l'Eglise protestante unie de
Boulogne :
IBAN FR9020041000011093322Z02097 – BIC : PSSTFRPPPAR

- Par virement, sur le site sécurisé de
l'Eglise, en utilisant le QR code ci-
après.



Dans les trois derniers cas, les dons étant nominatifs et votre adresse postale préalablement connue du secrétariat de notre paroisse, un reçu fiscal annuel vous sera adressé en début d'année suivante pour vous permettre la prise en compte des sommes ainsi versées à l'EPU BB dans votre déclaration d'impôt sur le revenu.



Eglise protestante unie de Boulogne-Billancourt

117 rue du Château - 92100 Boulogne-Billancourt

www.boulogne92.epudf.org

01 48 25 56 16 - epubb@orange.fr